

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

**ON S'ABONNE A SAUMUR.**  
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez  
MM. GAULTIER, JAYAUD, MILON, et M<sup>rs</sup>  
NIVERLET, libraires ;  
**A PARIS.**  
Office de Publicité Départementale (Isid.  
FONTAINE), rue de Trévisse, 22, et à l'Agence  
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-  
nérale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

## Gare de Saumur (Service d'été, 24 mai.)

### Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 45 minut. soir, Omnibus.  
4 — 32 — — Express.  
3 — 47 — matin, Express-Poste.  
9 — 20 — — Omnibus.

### Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 2 minutes soir, Omnibus.

### Départs de Saumur pour Paris.

9 heure 50 minut. mat. Express.  
11 — 51 — matin, Omnibus.  
6 — 6 — soir, Omnibus.  
9 — 44 — — Direct-Poste.

### Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 17 minut. matin, Omnibus.

### PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »  
Six mois, — 10 » — 13 »  
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception  
d'un avis contraire. — Les abonnements de-  
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-  
cation de temps ou de termes seront comptés  
de droit pour une année.

## CHRONIQUE POLITIQUE.

### DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Le Times annonce, sous la date de Lucknow, 6 juillet, que Lebegum et son fils, le roi d'Oude, rassemblent les rebelles à Bundee.

Londres, 15 août. — Bombay, 19 juillet (officiel). — L'armée de Gwalior a pris ses quartiers.

Le général Rose s'est démis du commandement de la division de Poona.

Le général Roberts étant arrivé le 2 à Jeyporé, l'ennemi a opéré sa retraite, vers midi, poursuivi par le général.

Hamilton et presque tous les Européens envoyés de Bombay et du Deccan ont gagné Indore.

La situation générale continue d'être très-bonne, quoiqu'il reste toujours 20 à 30,000 rebelles à combattre.

Le temps est favorable, il commence à devenir pluvieux.

Londres, 15 août. — Bombay, 19 juillet. — Le rajah de Shagur s'est rendu.

Le brigadier Napier a été nommé successeur du général Rose dans le commandement que la mauvaise santé de ce dernier l'a forcé de quitter.

Les fuyards de Gwalior ont occupé la ville de Touk, le 11, mais ils se sont saurés précipitamment à l'approche d'un détachement de la division du général Roberts.

Telle est la substance des nouvelles reçues à East-India-House. — Havas.

Berlin, 16 août. — Le Temps dément l'assertion de la Nouvelle Gazette de Hanovre, que la Diète aurait adopté le motif du rapport de la Commission des duchés ; il désigne cette assertion comme une altération de la vérité et prétend que la Prusse et la majorité n'approuvent pas ce motif.

Berlin, 16 août. — Le roi est attendu la semaine prochaine à Postdam. La reine Victoria a visité Berlin aujourd'hui.

Le Temps dit que la Nouvelle Gazette de Hanovre a donné une fausse relation du dernier vote de la

Diète. Oldenbourg n'a pas voté ; Cobourg a voté contre le Hanovre.

Berlin, 17 août. — Le Dagbladot, de Copenhague, du 16, annonce que le roi partira prochainement pour le duché de Schleswig et résidera au château de Glücksbourg.

Après l'inspection du contingent du Holstein-Lauenbourg par les délégués de la Diète-Germanique, le roi se rendra à Rendsbourg pour inspecter les troupes y réunies.

Londres, 17 août. — Le Times a reçu une dépêche de Valentia qui lui annonce qu'une communication télégraphique de 31 mots, envoyée des côtes d'Irlande, est arrivée à Terre-Neuve, en 35 minutes.

Une autre dépêche, consistant en 99 mots, envoyée par la reine d'Angleterre au président des Etats-Unis, a été transmise en 67 minutes. Enfin, 38 mots, envoyés de Terre-Neuve, sont arrivés à Valentia en 22 minutes, avec une précision parfaite. — Havas.

### On lit dans le Moniteur de l'armée :

Le voyage de l'Empereur et de l'Impératrice se poursuit, en Bretagne, au milieu des flots d'une population enthousiaste, accourue de plus de vingt lieues, des campagnes comme des villes, pour acclamer le sauveur de la France et son auguste compagne. Cet empressement, qui rappelle l'immense concours d'hommes, de femmes et d'enfants bordant la route suivie par Napoléon I<sup>er</sup>, à son retour de l'île d'Elbe en 1815, est surtout remarquable chez un peuple renommé pour sa fidélité à ses croyances et à ses convictions, mais peu curieux de sa nature. Il témoigne du profond dévouement, de l'attachement sincère inspirés aux Bretons par l'héritier du grand Empereur, qui a restauré leurs autels et pacifié la Vendée, par le prince éminent qui, sous le patronage de ce nom prestigieux et du suffrage universel, auquel il n'a pas hésité à faire un suprême appel, a rétabli l'autorité gouvernementale, les droits de la propriété et la puissance des liens de famille, si respectés dans nos départements

et qu'avaient témérairement ébranlés les apôtres de la démagogie, enfin par le magnanime souverain qui a si glorieusement relevé le drapeau de la France et notre légitime influence dans les conseils de l'Europe.

Tels sont les titres de Napoléon III aux sympathies de la Bretagne comme à la reconnaissance de tous les Français.

A Brest et à Lorient, l'Empereur a porté, ainsi qu'il l'avait fait à Cherbourg, une sérieuse attention aux travaux de défense de nos côtes, aux constructions de nos arsenaux, à l'instruction des marins. L'école des mousses et celle des aspirants, établies sur des bâtiments spéciaux, dans la rade de Brest, ont été l'objet de sa vive sollicitude. Sa Majesté a passé la revue des troupes de terre comme de celles de la marine, et partout les acclamations du peuple, des soldats et des marins, ont salué l'Empereur et l'Impératrice. Leurs Majestés ont accepté les bals qui leur ont été offerts par ces deux villes.

Avant de se rendre à Vannes, le cortège impérial s'est arrêté le 15 août à Auray, où l'église de Sainte-Anne attire de nombreux pèlerinages. Leurs Majestés y ont entendu la messe célébrée avec une grande pompe, et ont édifié toute cette population religieuse par leur recueillement.

« Monseigneur, avait dit l'Empereur, en répondant au discours de l'évêque, il est des jours où les souverains doivent donner l'exemple ; il en est aussi où ils doivent suivre l'exemple des autres. C'est pour cela que, suivant la vieille coutume du pays, j'ai voulu venir ici le jour de ma fête demander à Dieu ce qui est le but de mes efforts, de toutes mes espérances : le bonheur du peuple qu'il m'a appelé à gouverner. »

Nobles et simples paroles qui ont excité les vifs enthousiastes de la foule immense attirée par cette solennité !

En prenant congé de l'évêque, l'Empereur lui a exprimé la crainte que les fatigues de la journée n'eussent un effet fâcheux pour sa santé. « Le bonheur que j'ai eu de vous voir, en serait bien troublé, » a dit Sa Majesté.

A Vannes, la réception n'a pas été moins démon-

## FEUILLETON

### L'ÉTOILE MYSTÉRIEUSE.

#### NOUVELLE HISTORIQUE.

(Suite et fin.)

#### CHAPITRE XII. — LE MAÎTRE HONORAIRE.

Quelques semaines après, l'hôtel du baron de La Tour avait pris un air de fête. Aux abords se dressaient de hauts peupliers, dont les branches, chargées de rubans et de banneroles, ombrageaient l'entrée ; des tapisseries de Bruges cachaient les murs et s'avancèrent en porche d'abri au-dessus du portail. Dans la cour, de longues toiles de lin, entrelacées dans des guirlandes de fleurs, couraient comme une frise au sommet des tentures qui tapissaient le rez-de-chaussée. Aux colonnes de serge blanche, qui s'échelonnaient le long de la décoration, montaient des spirales de buis. Les chapiteaux de cette colonnade champêtre se composaient de pots de faïence émaillée, où s'épanouissaient des fleurs rares. Des caisses d'arbustes grimpaient symétriquement sur les degrés du grand perron.

Dans l'intérieur de l'hôtel, une grande salle resplendissante de dorures était décorée d'écussons et de devises, encadrés dans des rinceaux de pampres et des fleurs

tressées. Dans toute sa longueur s'allongeait une table couverte de vaisselle d'argent et de tout l'appareil décoratif des repas somptueux.

Au haut bout de la table étaient assis le baron de La Tour, la baronne, sa fille, et le héros de cette histoire, le nouveau marquis de Vezius.

Au-dessous se rangeaient la jolie Susannah, son heureux mari l'imagier Sim, le rubicond et joyeux maître. Girl à côté de la rondelette Assy, sa femme. Venaient ensuite les parents et les amis.

Comme on le voit, le baron de La Tour-Landry faisait honneur à la parole de son cousin Le Pordic, c'était le mariage de Susannah qu'on célébrait à l'hôtel.

Vers la fin du repas, un bruit d'instruments de musique : flûtes, hautbois et violons, éclata tout-à-coup aux oreilles des convives.

On courut aux fenêtres.

La cour était pleine de gens en habits de fête et portant des bouquets. Au premier rang on voyait s'élever les armes héraldiques de la communauté des cordonniers de Londres : d'azur à un saint Crépin d'argent, nimbé d'or et palmé de sinople. Une douzaine de torches de résine crépitaient enflammées au sommet de longues hampe couvertes de velours. Elles flambaient au milieu des attributs de la profession, suspendus sous des arcs trilobés de dais sur pilastres, rehaussés de fils d'or et d'argent.

Au centre du groupe, formé par les attributs, un

jeune garçon, en robe grenat passémentée, portait un coussin de soie frangé d'argent. Sur le coussin reposait un gros registre. La cour était pleine de membres de la corporation. Dans la rue, les curieux s'entassaient et se pressaient au point d'intercepter la circulation.

Le baron de Vezius parut sur le perron, accompagné de la famille de M. de La Tour-Landry.

A son arrivée, la musique se fit de nouveau entendre. Quand elle eut fini, le syndic de la corporation, suivi des mattres-jurés, des porteurs d'enseignes et du coussin, s'avancèrent ; il vint se placer sur les degrés du perron.

Un profond silence s'établit malgré la foule, et toutes les têtes se découvrirent.

Le syndic éleva la voix :

« Milord, dit-il en s'adressant à Vezius, la communauté des cordonniers de Londres s'est réunie lorsqu'elle eût appris par quelle voie providentielle vous avez retrouvé une famille illustre, le titre et le rang qui vous appartiennent. Elle s'est félicitée d'avoir été indirectement la cause de ce qui s'est passé, et elle a décidé que la relation de ces faits merveilleux sera consignée au registre d'inscription des mattres, et qu'elle solliciterait de Votre Honneur une attestation destinée à les confirmer. »

Vezius s'empressa de témoigner en termes expressifs, le plaisir que lui faisait éprouver la démarche de la corporation.

Sa réponse fut saluée par des applaudissements et par des vivats.

trative de la part du peuple comme des autorités.

L'Empereur a répondu par des paroles dignes et affectueuses aux discours qui ont été prononcés.

Le soir, Leurs Majestés devaient assister au spectacle et à un feu d'artifice.

Saint-Brieuc, 17 août, 8 heures du matin. — Napoléon Ville, 16 août, 6 heures 1/2 du soir. — L'Empereur a quitté Vannes ce matin à 10 heures; avant de monter en voiture, Sa Majesté est descendue dans la cour de la Préfecture pour recevoir quelques vaches-bretonnes de la plus jolie espèce, que la ville lui a offertes. L'Empereur a admiré les formes élégantes et gracieuses de ces bêtes de choix qu'il se propose d'envoyer dans ses fermes.

A la sortie de la ville, la population se pressait sur le passage de Leurs Majestés qui ont été suivies jusqu'à une grande distance par les acclamations les plus expressives.

Au village de Meucou, une foule compacte attendait, agglomérée autour de l'arc-de-triomphe. Un grand nombre de paysans, portant à la main des drapeaux tricolores, étaient montés sur de petites voitures pour suivre plus longtemps le cortège.

A Grandchamp, l'inscription *France, Napoléon, Bretagne*, se lisait sur un dais de construction élégante.

De charmants petits chevaux et des bœufs couronnés de fleurs étaient attelés à des charriots de construction moderne; le cortège, en arrivant à Cornouhet, a trouvé réunies les populations de plus de vingt hêtres, au milieu desquelles on remarquait un grand nombre d'anciens soldats décorés des médailles de Crimée, de la Baltique, de Sainte-Hélène et de la médaille militaire.

Sur un arc-de-triomphe, se lisaient ces mots bretons : *Duel mal her kainer honet* (Soyez les bienvenus à Cornouhet).

A ce village, Leurs Majestés ont quitté la grande route pour se rendre à la propriété nouvellement achetée par S. A. la princesse Bacciocchi. L'Impératrice a été complimentée par M<sup>lle</sup> de Kerouan qui lui a présenté un bouquet. Leurs Majestés ont accepté le déjeuner qui leur avait été offert par la princesse. M. de la Bourdonnaye Coc-Andé, adjoint du maire de Grandchamp, a été invité à s'asseoir à la table de Leurs Majestés. Après ce déjeuner, l'Empereur et l'Impératrice se sont rendus à pied dans de vastes angars sous lesquels la princesse Bacciocchi avait réuni près de 6,000 habitants de la campagne, et leur avait fait servir un repas homérique. Ces braves gens ont accueilli Leurs Majestés de leurs vives et plus enthousiastes.

A deux heures et demie, Leurs Majestés ont pris congé de la princesse qui a dit à l'Empereur : « Sire, c'était votre fête hier, c'est aujourd'hui la mienne. »

Le cortège impérial, accompagné de plus de 800 cavaliers bretons, a continué sa route vers Napoléon-Ville.

Au village de Bignou, on lisait sur un superbe arc-de-triomphe, orné des instruments et des produits de l'agriculture, l'inscription suivante : « *Vive l'Empereur et l'Impératrice longtemps !* » « *Vive l'Empire toujours !* » A deux kilomètres de Locminé, un autre arc-de-triomphe portait l'inscription suivante : « *Vive le Sauveur de la France !* »

Après avoir été complimenté par le clergé et les autorités de Locminé, Leurs Majestés sont arrivées à Napoléon-Ville, à 5 heures et demie. — Havas.

### CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

La distribution des prix de l'Ecole mutuelle a eu lieu mardi. Le directeur de l'établissement avait donné à cette fête toute la pompe possible; les autorités de la ville, et MM. les curés s'y étaient rendus avec empressement, désireux de donner à ces nombreux enfants un témoignage de sympathie, et aussi pour exprimer à M. Choyer combien ils étaient heureux de la bonne direction qu'il donne à cette école.

Voici les noms des lauréats :

Jules Chedeville, 8; Victor Forest, 7; Ludovic Latreille, 6; Jean-Baptiste Florisson, 6; Georges Bachmann, 6; Joseph Courtigné, 3; Ferdinand Auvé, 5; Charles Gaillard, 5; Emile Greflin, 1; Jean-Baptiste Cerbelle, 4; Pierre Laigle, 5; Ernest Mary, 3; Eugène Guignon, 3; Narcisse Latreille, 3; Georges Balothé, 4; Eugène Richard, 3; Alphonse Chartrain, 3; Romain Bédout, 2; Louis Thibault, 2; Maurice Lépinae, 2; Eugène Bailly, 2; Edouard Edelain, 1; Charles Berliard, 2; Victor Taveau, 2; Joseph Gaudry, 2; René Béhu, 2; Joseph Pasquier, 3; Emile Dupaty, 2; Louis Moquin, 2; François Varnard, 2; Lucien Jutaud, 1; Auguste Girard, 1; Charles Balzeau, 2; Adrien Marcadeux, 1; Charles Deballet, 3; Edouard Pheippon, 3; Pierre Bichet, 1; Auguste Beilliard, 1; Louis Leblanc, 2; Baudouin, 1; Prosper Mabillean, 2; Edouard Robin, 1; Constant Déze, 1; Joseph Palatine, 1; Auguste Rennes, 1; François Hubert, 1; Alexis Bouvet, 1; Arthur Page, 1; Léon Guignon, 1; Charles Bougonin, 2; Eugène Etourneau, 3; Louis Rivain, 3; Paul Egrillard, 2; Pierre Gueffin, 4; Emile Boutin, 6; Emile Gauron, 2; Henri Courtigné, 4; Alfred Delabarre, 4; Louis Blain, 1; Louis Page, 2; Ludovic Robin, 2; Adolphe Mabillean, 1; Albert Moulard, 5; Emile Siroteau, 2; Henri Goisard, 3; Frédéric Lucas, 2; Charles Marchand, 3; Emile Dozon, 4; Alfred Jutard, 1; Charles Deblais, 2; Lucien Quinet, 1; Hippolyte Verneau, 2; Urbain Jagot, 2; Victor Roger, 3; Charles Cocherie, 2; Jules Jagot, 2; Alphonse Vénévriev, 4; Jules Brier, 2; Aimé Borier, 1; Gustave Cassegrain, 2; Eugène Bottereau, 1; Louis Thibault, 1; Henri Boileau, 2; Eugène Duballet, 2; Léon Pacouré, 2; Léon Mathieu, 1; Auguste Robin, 1; Etienne Leblanc, 1; Léopold Florisson, 3; Lucien Valteau, 1; Eugène Roland, 1; Ferdinand Feugeron, 1; René Poisson, 3; Victor Leveau, 1; Charles Baron, 2; Louis Dufresne, 1; Paul Bauge, 1; Charles Varnard, 1; Adolphe Ouvré, 1; Jules Martin, 1; Eugène Tasté, 2; Jules Richard, 2; Jules Hainault, 2; Alfred Besnard, 2; Auguste Girard, 2; Jules Dubois, 1; Maurice Chevreton, 3; Jules Gaillard, 1; Ernest Hérisson, 2; Léon Pinot, 3; Adolphe Mabillean, 1.

Charles Fresneau, 2; Ludovic Pasquer, 1; Alphonse Marcadeux, 1; Alphonse Vaugondy, 1; Adrien Moreuil, 2; Louis Vincent, 1; Albert Massacry, 1; Alexandre Pasquer, 3; Vincent Baron, 2; Alexis Dezay, 1; Joseph Delhumeau, 1; Théodore

Leroy, 1; Auguste Foigeau, 1; François Loyal, 1; Arthur Bougonin, 3; Georges Chasté, 3; Louis Baron, 2; Jules Porché, 1; Théodore Chailou, 1; Eugène Vincent, 1; Albert Carpentier, 3; Auguste Lambert, 2; Henri Gregoire, 1; Constant Tulane, 3; Pierre Coque, 1; Charles Pelé, 2; Armand Méchine, 2; Armand Joreau, 1; Jules Molay, 2; Henri Hubert, 1; Georges Paugreau, 1; Auguste Gigogne, 1; Lebougue, 1; Emile Brion, 1; Auguste Lioton, 1; Victor Forgeau, 1; Léon Raimbault, 1; Jules Braid, 1; Michel Gouby, 1; Geslin, 1; Dupe, 1; Bazil, 1; Jules Lucas, 1; Denis Verneau, 1; Louis Dubois, 1.

L'Ecole des Frères a eu hier sa distribution, mais elle a fini trop tard pour qu'il nous soit possible d'en rendre compte, et de proclamer les noms des vainqueurs.

### COMICE AGRICOLE DE L'ARRONDISSEMENT DE SAUMUR. CONCOURS DE 1858.

#### Extrait du programme.

Le Comice Agricole de l'arrondissement de Saumur appelle à concourir les cultivateurs et éleveurs de bestiaux des races chevalines, bovines et porcines.

Un concours de labourage et d'animaux domestiques aura lieu, le dimanche 5 septembre 1858, à 10 heures, sur une pièce de terre appartenant à M. Moriceau, située dans le domaine de Fosse-Sèche, commune de Brossay, canton de Montreuil-Bellay.

Cinq prix seront distribués. Cependant, si le nombre des concurrents admis ne s'élevait pas à dix-sept, il ne serait accordé qu'un prix par quatre concurrents.

Des médailles seront données aux lauréats du 1<sup>er</sup> prix.

Les prix seront :

- 1<sup>o</sup> Charrue Armelin avec soc mobile;
- 2<sup>o</sup> Râteau à cheval, de Grignon;
- 3<sup>o</sup> Baratte, de Badin;
- 4<sup>o</sup> Ecrémur, de Limelle;
- 5<sup>o</sup> Herse, de Grand-Jouan.

Celui des laboureurs qui aura remporté le premier prix, choisira parmi les objets offerts aux vainqueurs, celui qui aura obtenu le second prix; choisira ensuite, et successivement les autres, dans l'ordre des nominations.

Chaque lauréat recevra, en outre, deux exemplaires d'ouvrages sur l'agriculture.

Il sera donné à chacun des concurrents qui n'aura pas obtenu de prix, à titre d'encouragement, une somme de cinq francs.

### CONCOURS D'ANIMAUX DOMESTIQUES. Espèce chevaline.

Ne seront admis à concourir que les animaux nés dans l'arrondissement, ou y ayant au moins un domicile de six mois, au jour du Concours.

Aucun animal ne sera admis à concourir, si, au moment de l'enregistrement, le propriétaire ne justifie pas de la clause ci-dessus, par un certificat du maire de sa commune.

Quatre primes aux juments poulinières suivies d'un poulain :

Le syndic reprit la parole : « La communauté a pensé, Mylord, que vous voudriez peut-être consentir à demeurer au nombre des maîtres, et dans cette prévision, elle a fait rédiger un brevet de maîtrise honoraire que je suis chargé de vous présenter. »

En disant ces mots, le syndic ouvrit le registre de la communauté, et en tira un velin dont le texte, encadré d'enluminures, brillait en lettres d'or.

« En France, où ma nouvelle condition m'appelle, répliqua-t-il aux paroles du syndic, je n'oublierai jamais le corps des maîtres cordonniers de Londres. J'estime à haute valeur le titre que vous venez si solennellement de m'offrir. Je me souviendrai que j'ai été François Vezins, le cordonnier, avant d'être le marquis de La Porte. Le rang où me place la Providence n'a pas plus de prix à mes yeux que le titre de maître, gagné au milieu de vous. Le travail a aussi sa noblesse. »

Vezins embrassa ensuite le syndic aux acclamations des assistants. Le cortège defila après cette cérémonie au bruit de la musique, et en agitant ses chapeaux.

L'étrange reconnaissance du baron de Vezins se répandit dans toute la ville de Londres. La Reine voulut voir l'artisan, et entendre de sa bouche le récit de ses aventures. Elle lui promit son appui, s'il en était besoin, auprès du roi Henri IV.

Trois mois après, le baron de La Tour-Landry, qui

avait rendu à la reine Elisabeth son titre de brigadier, s'embarquait à Douvres, en compagnie de la baronne, heureuse de revoir enfin le pays d'Anjou, de sa fille, la jolie Marguerite, et de son parent le marquis de La Porte. Celui-ci n'était déjà plus reconnaissable. Doué d'une grande intelligence, heureusement partagé du côté de l'extérieur, il avait pris avec aisance le rang que lui donnait sa naissance. Plus heureux que ceux qui s'élèvent, il n'avait jamais cessé d'être affable et modeste; ses efforts tendaient toujours à se rendre digne de sa position.

En France, l'arrivée du fils de M<sup>re</sup> Le Pordic produisit une vive sensation. La baronne de La Tour-Landry porta ses réclamations jusqu'aux conseils du roi. Grâce à la clarté des renseignements, aux déclarations de tous ceux qui avaient figuré dans cette mystérieuse affaire, l'identité du fils posthume de M. de Vezins ne put être l'objet d'un doute. Les collatéraux, qui avaient un si terrible compte à rendre et sur lesquels les présomptions s'accumulaient avec une gravité croissante, n'étaient plus, pour leur honneur. Leurs représentants n'osèrent braver le scandale d'un procès qui devait flétrir deux tombes, et dont l'issue n'était pas douteuse. Ils reconnurent solennellement le jeune baron de Vezins, et lui restituèrent tous ses droits.

Ce fut grande fête dans la petite ville de Vezins; le jour où le nouveau seigneur vint reprendre possession du château de ses pères, car les usurpateurs de l'hé-

ritage s'étaient rendus odieux. On chanta dans l'église du château un *Te Deum* en actions de grâces auquel assistèrent tous les parents, tous les amis de la famille de Vezins, et la population de la seigneurie. Pendant trois jours, on fit des fêtes publiques pour célébrer cet heureux retour.

Bientôt un incident nouveau vint encore animer le séjour du jeune marquis.

Le jour où il avait apporté son chef-d'œuvre à l'hôtel de M. de La Tour-Landry, Vezins avait éprouvé une sensation qu'il n'avait pas osé analyser en voyant Marguerite de La Tour, la belle héritière de son protecteur. Dans sa subite élévation, il vit surtout un rapprochement entre des distances auparavant infranchissables. L'espoir germa avec l'amour dans le cœur du jeune homme; mais quelque peine qu'il prit pour cacher son secret, il n'échappa pas à la clairvoyance de la baronne. Marguerite, sans se l'avouer davantage, admirait avec une complaisance dont le caractère n'avait rien de douteux, si ce n'est pour elle, ce jeune artisan si dignement à sa place au milieu d'un monde nouveau pour lui. Nous n'osons pas affirmer que l'étrangeté des aventures de Vezins n'eût pas contribué à lui valoir l'intérêt de la jeune fille. Insister sur la marche de ces deux sentiments serait un hors-d'œuvre, car la conclusion s'offre d'une manière trop claire et trop simple.

Le baron de Vezins devint le mari de Marguerite de La Tour-Landry.

1 <sup>re</sup> prime, 45 fr.
2 <sup>e</sup> — 35
3 <sup>e</sup> — 25
4 <sup>e</sup> — 20

Quatre primes aux poulains (mâles et femelles), d'un an :

1 <sup>re</sup> prime, 40 fr.
2 <sup>e</sup> — 30
3 <sup>e</sup> — 25
4 <sup>e</sup> — 20

Quatre primes aux poulains (mâles et femelles), de deux ans :

1 <sup>re</sup> prime, 40 fr.
2 <sup>e</sup> — 30
3 <sup>e</sup> — 25
4 <sup>e</sup> — 20

Les propriétaires des dix meilleures juments poulinières, après celles qui auront été primées, recevront chacun 5 francs, à titre d'indemnité de déplacement.

#### Espèces bovine et porcine.

Ne seront admis à concourir que les animaux destinés à la reproduction et entretenus, depuis six mois au moins, dans l'arrondissement de Saumur.

Les propriétaires des animaux mâles devront, en outre, avoir pris, avant le Concours, l'engagement de les employer encore, pendant six mois après le Concours, à la reproduction, dans l'arrondissement.

Aucun animal ne devra être admis à concourir, si, au moment de son enregistrement, le propriétaire ne justifie point de l'engagement ci-dessus, par un certificat du maire de sa commune, constatant qu'il a été pris en présence de trois témoins domiciliés.

Les animaux présentés au Concours devront être enregistrés au Bureau, qui en prendra le signal, avant l'ouverture du Concours. Un bulletin d'enregistrement sera délivré au conducteur, qui devra le présenter au Jury au moment de l'examen.

Aussitôt le bulletin d'enregistrement délivré, les animaux seront conduits à la place qui leur sera indiquée, et les conducteurs devront les y maintenir jusqu'à la fin du Concours.

Les animaux ayant obtenu des primes (aux Concours précédents donnés par le Comice de l'arrondissement de Saumur), ne pourront être admis à concourir que pour une prime supérieure à celles qu'ils auraient déjà obtenues. Ceux qui y auraient obtenu une première prime précédemment, pourront en obtenir le rappel, mais la première prime serait accordée à l'animal qui viendrait immédiatement après eux dans l'ordre de mérite.

Les primes seront :

#### Pour l'espèce bovine.

Aux taureaux de toutes races, âgés de dix mois au moins :

Une première prime de 50 fr.
Une seconde de 40
Une troisième de 35
Une quatrième de 30

Aux vaches laitières de tout âge et de toutes races :

Une première prime de 50 fr.
Une seconde de 40
Une troisième de 35
Une quatrième de 30

L'ancien cordonnier de Londres n'oublia point ceux parmi lesquels il avait passé sa jeunesse. Il tint à honneur de protéger la corporation, et de lui donner souvent des marques de sa générosité. Il fut un des plus généreux pourvoyeurs des jeunes ouvriers que leur pauvreté empêchait d'arriver à la maîtrise.

Dans la grande salle du château de Vezius, sur une crédence d'ébène sculptée et incrustée de cuivre, s'élevait un habitacle vitré, dans lequel on apercevait une paire de bottes d'un rare travail ; c'était le chef-d'œuvre de l'ancien cordonnier. Au-dessus, dans un riche encadrement accroché à la muraille, brillait le vélin donné au maître honoraire de la corporation de Londres.

Plus tard, et en mémoire de l'événement qui l'avait si merveilleusement tiré de son humble condition, le baron de Vezius éleva, dans la ville dont il était le seigneur, un hôpital qu'il remit, après l'avoir richement doté, sous la direction d'une communauté de Franciscains.

Le sculpteur Sim vint, comme le lui avait annoncé son ancien camarade, décorer la façade du château et exécuter un bas-relief représentant la remise du brevet de maître faite par le syndic de Londres dans l'hôtel du baron. La blonde Susannah accompagnait son mari dans le voyage. Quant à maître Gird et à mistress Assy, ils ne voulurent jamais se décider à franchir le détroit ; mais ils eurent garde de ne pas entretenir de leurs affaires et de leurs joies le noble ouvrier qui se souvenait de ses an-

Aux génisses de toutes races, âgées de dix-huit mois au moins et n'ayant pas encore eu de veau :

Une première prime de 40 fr.
Une seconde de 35
Une troisième de 30
Une quatrième de 20

#### Pour l'espèce porcine.

Aux verrats de toutes races, âgés de six mois au moins :

Une première prime de 30 fr.
Une seconde de 25
Une troisième de 20

Aux truies de toutes races, âgées de six mois au moins :

Une première prime de 20 fr.
Une seconde de 15
Une troisième de 10

Si, dans l'une des catégories des animaux admis au Concours, aucun n'était jugé digne de l'un des prix, la prime ne sera pas délivrée ; mais, sur la proposition du Jury, la Commission du Comice pourra décerner des primes moindres et même en plus grand nombre que celles portées au présent, pourvu toutefois, que le chiffre total ne dépasse pas celui fixé ci-dessus.

Si aucun des animaux d'une catégorie n'était jugé digne d'une prime, il n'en serait pas distribué.

Il pourra être décerné des mentions honorables aux animaux ayant le plus approché des prix.

Il sera délivré aux propriétaires des animaux primés des certificats constatant les primes obtenues.

Par décret impérial, en date du 7 juillet, inséré au *Bulletin des Lois*, du 1<sup>er</sup> août, remise entière est accordée aux communes des sommes dont elles sont actuellement débitrices envers l'Etat, pour frais de réparation des armes provenant des gardes nationales, et qui ont été réintégrées dans les arsenaux.

Le général de Goyon, aide de camp de l'Empereur et commandant des troupes françaises à Rome, vient d'arriver à Nantes.

Le Phare de la Loire, de Nantes, rapporte le fait suivant :

« Il y a trente ans, M. Paul de la Gironnière s'embarquait à Nantes, en qualité de chirurgien, sur un navire marchand, le *Cultivateur*, et après une heureuse traversée il abordait aux îles Philippines. Pendant trois mois, il vécut à Manille pauvre et obscur, puis s'étant fait connaître par quelques cures heureuses, il devint un médecin célèbre, épousa une femme riche et acheta une propriété immense située près de peuplades sauvages, les Tinguanes. Là, il fonda la colonie de Jala-Jala qui prospéra très-vite.

« Au bout de quelques années, M. de la Gironnière était le souverain absolu d'une petite principauté de 4 à 5,000 habitants, auxquels il avait donné des lois et une organisation municipale calquée sur celle des communes de France avant la révolution. Après avoir vécu pendant douze ans à Jala-Jala, M. de la Gironnière se démit de son pouvoir et revint en France ; mais au bout de quelques années de séjour, la nostalgie le prit, et il y a six mois il

ciens maîtres. Le sentiment d'orgueil qu'éprouvait le vieux Williams était si désintéressé et si naïf que personne ne songeait à s'en fâcher, car il s'adressait plutôt au métier qu'à l'homme. La profession de cordonnier lui paraissait la plus noble et la plus respectable depuis que Vezius l'avait exercée dans sa boutique.

Je mourrai content, disait-il souvent à celui qu'il avait choisi pour le remplacer, suivant le vœu du marquis. La *Botte-d'Or* a reçu un honneur que pas un des artisans de Londres ne pourrait revendiquer pour sa boutique. J'ai compté parmi mes aides un grand personnage ! C'est égal, il est fâcheux qu'il ne soit pas demeuré dans la corporation. Quel artiste ! quel miracleur ! broder était ce Vezius ! on ne travail plus comme cela, terminait-il invariablement en regardant dédaigneusement les plus élégantes créations de l'atelier.

Personne ne songeait à se blesser des réflexions du vieux Gird ; on se contentait de sourire.

AMÉDÉE AUFAYRE.

#### BOURSE DU 17 AOUT.

5 p. 0/0 hausse 30 cent. — Fermé à 69 35.  
4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 97 00.

#### BOURSE DU 18 AOUT.

5 p. 0/0 hausse 15 cent. — Fermé à 69 30.  
4 1/2 p. 0/0 hausse 35 cent. — Fermé à 97 35.

faisait voile de nouveau vers les îles Philippines. Une lettre parvenue en France, ces jours-ci, annonce que l'ancien roi de Jala-Jala a retrouvé sa colonie très-florissante et très-agrandie. Il a été accueilli par ses anciens sujets avec tant de bienveillance, qu'il a consenti à reprendre le sceptre administratif. La capitale de ce petit empire compte aujourd'hui 2,800 habitants.

Pour chronique locale : P.-M.-E. GODET.

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

L'Empereur et l'impératrice poursuivent leur marche triomphale en Bretagne ; ils sont arrivés le 17 à Saint-Brieuc. — Havas.

Marseille, 18 août. — Des nouvelles d'Alexandrie, en date du 14 août, annoncent que Saïd-Pacha a fait établir un cordon sanitaire sur la frontière de Trippli.

Des mesures exceptionnelles ont été prises aussi à Smyrne, mais la Syrie et l'Egypte restent toujours intactes. — Havas.

Le dernier numéro du *Monde illustré*, du 14 août 1858, contient les gravures et les articles suivants :

TEXTE. Courrier de Paris, par Jules Lecomte. — Chronique de la province et de l'étranger, par Fulgence Girard. — Cherbourg et ses fêtes, par Ch. d'Argé. — Curiosités industrielles, par G. Maurice. — Courrier du Palais, par Petit-Jean. — Théâtres, par Ch. Monselet. — Chronique musicale, par Albert de Lasalle. — Origine de l'omnibus, par Em. Marie. — Bibliographie, par A. Supersac. — Feuilleton : *Aimée*, par Paul Féval.

GRAVURES. Entrée du cortège impérial dans la ville de Caen. — Arrivée de l'Empereur à la préfecture de Caen. — Wagons de l'Empereur pour le voyage de Cherbourg. — Arrivée de l'Empereur à la gare de Cherbourg. — Entrée, dans la rade de Cherbourg, du yacht *Victoria*, monté par la reine d'Angleterre. — Vue de la rade de Cherbourg. — Entrée de l'Empereur et de l'Impératrice dans la ville de Cherbourg. — Immersion du bassin Napoléon III. — Lancement du vaisseau *la Ville de Nantes*. — Canon monté par l'Empereur sur la rade de Cherbourg. — Camp établi par l'administration des chemins de fer de l'Ouest. Rébus.

On s'abonne à Paris, à la Librairie Nouvelle, 15, boulevard des Italiens.

Le *Monde illustré* se vend au numéro chez tous les libraires de notre ville, chargés de recevoir également les abonnements.

#### BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

Du 5 au 12 août.

L'aspect de la Bourse a été entièrement renouvelé depuis huit jours. En mouvement auquel personne ne s'attendait à éclaté, en pleine-morte saison, au milieu d'une stagnation presque sans exemple, avec un élan et une impétuosité rares. Il n'est certes pas difficile d'énumérer les faits qui motivent la hausse. Depuis trop longtemps la faiblesse et l'indécision de la Bourse étaient en désaccord flagrant avec la situation politique et matérielle du pays. Les fêtes et l'entrevue de Cherbourg ont une portée qui a frappé vivement les capitalistes et les spéculateurs en même temps ; la sollicitude témoignée par l'Etat, à l'égard des Compagnies de chemins de fer, l'augmentation des transports sur toute la ligne, et la reprise commerciale achevaient de porter la conviction dans les esprits.

La conclusion des arrangements avec les Compagnies de chemins de fer explique pourquoi la hausse a commencé par se déclarer sur ces valeurs. Mais la rente n'a pas tardé à avoir son tour, et le mouvement ascensionnel s'est généralisé de manière à inspirer de sérieuses inquiétudes aux vendeurs à découvert. Ils ont été amenés à poursuivre le rachat de leurs titres avec une vivacité qui a accéléré le mouvement ascensionnel, et, quoique le progrès rapide obtenu sur toutes les valeurs ait amené des réalisations, les prix sont néanmoins bien au-dessus de ceux cotés la semaine dernière.

La rente 5 p. 100 s'est élevée jusqu'à 69 35. Elle s'est maintenue, malgré les efforts des vendeurs de primes, au-dessus de 69 fr. et se ferme à 69 05. Le Crédit Mobilier, valeur de spéculation, accessible par conséquent à toutes les influences, a monté en deux jours au-dessus de 700 fr. pour retomber à 675.

Il en a été ainsi de la plupart des chemins. Dans la journée de mercredi ils ont atteint l'apogée de leur hausse, puis ils ont fléchi un peu, tout en conservant une fermeté remarquable. On s'attend à des levées de titres en liquidation. Les derniers cours cotés aujourd'hui ont été pour l'Orléans 1275, pour le Nord 957 30, pour le Lyon 790, pour le Midi 525 25, pour l'Ouest 620, pour les chemins Autrichiens 642 50.

Le Béziers était fermé à 172 30 et 175. Ses obligations sont demandées à 110 fr. Les Docks donnent lieu à des affaires suivies depuis quelques jours. Quant aux actions du comptoir Bonnard, elles sont toujours vivement recherchées, on sait qu'il va être distribué 3 fr. par action, et que le cours actuel sera bientôt dépassé.

A. DUPONT.

(Correspondance générale de l'Industrie).

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etudes de M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, rue Cendrière, n<sup>o</sup> 8, et de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur.

## VENTE

PAR LICITATION,

Entre majeur et mineurs,

### D'UNE MAISON,

Située à Saumur, rue St-Nicolas, n<sup>o</sup> 83,

Actuellement occupée par le Comptoir d'escompte, consistant en un vaste couloir d'entrée, salle à manger et salon au rez-de-chaussée, appartements au premier et au deuxième étages, greniers, servitudes en sous-bassement, caves, petit jardin, construction au fond du jardin, vastes écuries et remise, et généralement toutes dépendances; joignant d'un côté M. Combier-Destre, d'autre côté M. Vinet.

Mise à prix . . . . . 23,000 fr.

S'adresser, pour les renseignements :

1<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, avoué poursuivant la vente, demeurant à Saumur, rue Cendrière, n<sup>o</sup> 8;

2<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur, en l'étude duquel est déposé le cahier des charges.

L'adjudication aura lieu le jeudi 26 août 1858, à une heure après midi, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur, commis à cet effet.

Pour extrait,

BEAUREPAIRE,  
(413) Avoué licencié.

### A VENDRE

Une CUVE, tirant de trente à trente-deux poinçons de vin rouge. S'adresser au bureau du journal.

## VENTE

PAR SUITE DE LIQUIDATION DE SOCIÉTÉ.

Dans une maison située aux Trois-Vollets, commune de la Chapelle-sur-Loire, M<sup>e</sup> GERBIER, notaire en cette commune, procédera, à l'heure de midi, à la vente à l'encan et au comptant, savoir :

Le dimanche 22 août 1858,

De 3 chevaux, 2 charrettes, 2 tombereaux, 1 cabriolet, une certaine quantité d'eau-de-vie, rhum, cognac vieux, absinthe, liqueurs diverses, vins de Bordeaux, vins du pays de l'année 1846 en bouteilles, 24 pièces de vin de l'année 1856 en fûts;

Le dimanche 29 août 1858 et jours suivants,

De fourrages, bouteilles vides, marchandises telles que coriandre, pois, seigle, graines de carottes et autres, sacs vides, bascule, balances, poids et divers autres objets.

## MAISON

Située rue Beaurepaire,

Anciennement occupée par M<sup>me</sup> veuve Callouard,

### A VENDRE OU A LOUER,

PRÉSENTEMENT

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve de FOSLETHEULLE, ou à M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur. (236)

## A VENDRE

UNE MAISON,

Vaste et commode.

Faisant angle sur les rues Haute et Basse-Saint-Pierre, et celle du Palais-de-Justice. S'adresser à M. le capitaine GUIOT.

Etude de M<sup>e</sup> TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

## A VENDRE

En totalité ou en détail,

### UN TRÈS-BEAU TERRAIN,

Sis à Saumur, rue du Champ-de-Foire et rue Verte,

D'une contenance de 8,156 mètres carrés.

Ce terrain, très-convenable pour toute espèce de construction, pourra être divisé au gré des acquéreurs. S'adresser audit notaire. (315)

## AUX FABRIQUES DE FRANCE,

Rue Saint-Jean, 6 et 8, à Saumur,

NOUVEAUTÉS, SOIERIES, LAINAGES, ROUENNERIES, TOILES, ETC.

On DEMANDE un Apprenti.

**POUDRE DE ROGÉ**, pour préparer soi-même la *Limonade purgative gazeuse*, limonade, approuvée par l'Académie impériale de médecine de Paris, le 27 mai 1847, est d'un goût très-agréable et purge aussi bien que l'eau de sedlitz.

La Poudre de Rogé se conserve indéfiniment, ce qui permet d'en avoir toujours chez soi, pour s'en servir au moment du besoin. Elle est adoptée par les premiers médecins de Paris, et d'un usage tout-à-fait populaire.

L'étiquette porte la signature Rogé, inventeur, et l'empreinte des médailles qui lui ont été décernées par le gouvernement. Une instruction est jointe à chaque flacon. — Dépôt à Paris, rue Vivienne, 12; à Saumur, chez M. DAMICOURT.

## NOUVEAU BANDAGE A REGULATEUR

pour la guérison radicale des hernies et descentes, ne se trouve que chez l'inventeur H. BIONDETTI DE THOMIS, rue Vivienne, 48, à Paris, seule maison de ce nom qui ait obtenu des médailles pour la supériorité de ses produits. Ceintures abdominales et hypogastriques, bas pour varices légers et sans gêne. (Pour toute demande, écrire franco.) (236)

Saumur, imprimerie de P.-M.-E. GODET.

**Les Sociétés en commandite — les Fripons et leurs Dupes — les Faiseurs et les Gogos — les Fondateurs, Administrateurs, Directeurs et Gérants — Honnêtes gens fourvoyés et compromis dans ces affaires — Majorités artificielles, comptes rendus sophistiqués, bénéfices illusaires — Ruses, faux-fuyants et autres manœuvres employées pour se soustraire aux vérifications, refuser les explications et les communications des livres; en un mot, tous les côtés comiques ou malhonnêtes des mœurs commerciales de notre temps vont être représentés dans une grande série de caricatures que les auteurs, MM. MARCELLIN et PHILIPON, publient dans le *Journal amusant (Journal pour rire)*. Pour avoir la collection complète de cette série de caricatures, il faut s'abonner du 1<sup>er</sup> avril. On se souvient que le *Journal amusant* donne GRATIS à tous ses abonnés le MUSEE FRANÇAIS, en sorte que l'on reçoit deux journaux pour le prix d'un seul. — Un an 47 fr. — Six mois 10 fr. — Trois mois 5 fr. — Adresser un bon de poste à M. PHILIPON fils, 20, rue Bergère, à Paris.**

### ABONNEMENTS

Un an, 6 mois.  
PARIS . . . . . 45f. 8f.  
DÉPARTEMENTS . . . 48f. 10f.  
Corse, Algérie }  
Étranger, selon le tarif }  
postal.

PAS DE PRIMES, MAIS DEUX NUMÉROS PAR MOIS AU LIEU D'UN.

BUREAUX A PARIS  
Rue Ste-Anne, 64.

# LA FRANCE ÉLÉGANTE

Envoyer franco au Directeur un bon de poste ou sur Paris, ou s'adresser aux Libraires et aux Messageries.

(Journal des Dames et des Salons. — 5<sup>e</sup> ANNÉE. — Sous le patronage de M<sup>me</sup> la comtesse DASH)

Est le seul journal du genre auquel son immense succès en France et à l'étranger ait permis d'offrir à ses abonnées, sans augmentation de prix, DEUX NUMÉROS par mois au lieu d'un. Elle publie PAR AN 24 numéros grand in-8<sup>o</sup>, édition de luxe, rédigés par les sommités de la littérature, 24 gravures de modes coloriées, dessinées par M<sup>me</sup> Héloïse Leloir; 15 Planches de Broderie par nos premiers dessinateurs en ce genre; — 15 Planches de Patrons de Robes, Manteaux, Chapeaux, Vêtements d'Enfants — Plusieurs Planches coloriées de Tapisserie, Filet et Crochet; — environ 40 Morceaux de Musique pour Chant et Piano; — et une multitude de Travaux de Dames en Tapisserie, Filet, Crochet, Tricot, etc.

La FRANCE ÉLÉGANTE publie en ce moment le *Château de Pinon*, grande nouvelle en 2 vol. in-8<sup>o</sup>, par M<sup>me</sup> la comtesse DASH.

On s'abonne en adressant un bon sur la poste à l'ordre du Directeur de la FRANCE ÉLÉGANTE, rue Sainte-Anne, 64, à Paris.

Pu pour légalisation de la signature ci-contre.  
En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,